PROJET PÉDAGOGIQUE

Extrascolaire

ENFANCE ET JEUNESSE

MJC D'ONET-LE-CHÂTEAU

2026

26, boulevard des capucines - 12850 ONET LE CHATEAU - 05.65.77.16.00

Préambule

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les partenaires, les intervenants, les parents et leurs enfants sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Nous avons souhaité construire un projet pédagogique commun à l'ensemble de nos Accueils Extrascolaires pour garantir une cohérence éducative et favoriser les liens entre les sites et leurs équipes ainsi que les établissements scolaires.

Il est élaboré dans un premier temps par le directeur de l'Accueil Collectif à Caractère Educatif de Mineurs (ACCEM), puis dans un second temps, redéfini avec l'ensemble de l'équipe, en référence et en cohérence avec le projet éducatif de la MJC d'Onet-le-Château.

Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement des Accueils. Il indique les axes pédagogiques.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES :

- L'engagement collectif (le pouvoir d'agir de chacun)
 - Encourager les enfants à prendre des initiatives lors des moments de vie quotidienne
 - Permettre à chacun d'exprimer son point de vue et de donner ses idées pour les journées à thèmes
 - Valoriser la parole de chacun

- La citoyenneté à tout âge
 - Savoir proposer, organiser et mener une action collective
 - Développer l'esprit critique et la capacité à exprimer une opinion argumentée
 - Participer à des débats lors de goûters philos

- Les notions du Développement Durable
 - Identifier des gestes écoresponsables applicables dans la vie quotidienne
 - Comprendre les enjeux climatiques et écologiques à travers des exemple concrets

- Les valeurs du Vivre-ensemble
 - Reconnaitre et respecter les règles de vies communes
 - Développer l'empathie et la coopération de chacun
 - Favoriser l'écoute active

- L'accès pour tous à la Culture et à l'Education
 - Favoriser la découverte et l'ouverture culturelle
 - Stimuler la créativité et l'expression artistique
 - Favoriser l'accès à des ressources culturelles locales

- L'inclusion des publics en situation de handicap
 - Développer des comportements inclusifs et bienveillants
 - Adapter les activités pour favoriser la participation de tous
 - Comprendre le handicap et ses différentes formes

PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT :

Durant toutes les vacances scolaires conformément au calendrier publié par l'Inspection Académique (sauf jours fériés). Ce projet pédagogique sera mis en œuvre à partir du 01 janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2026.

HORAIRES D'ACCUEIL DES PUBLICS :

- **L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement ENFANCE est ouvert de 7h20 à 18h30**.

Les enfants peuvent être accueillis :

- ✓ Journée avec ou sans repas
- ✓ Demi-journée avec ou sans repas

- **L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement JEUNESSE est ouvert de 8h30 à 18h00**.

Les jeunes sont accueillis :

- ✓ à la journée
- ✓ ou à la demi-journée

Les enfants et les jeunes présents sur les temps d'activité du matin et/ou de l'après-midi ne peuvent pas quitter la structure en cours de ½ journée et/ou de journée. Il est indispensable que l'enfant justifie d'un temps de présence significatif. L'accueil de Loisirs n'est pas un lieu transitoire entre les autres activités de loisirs pratiquées par les enfants. Il en est de même pour les jeunes, qui une fois inscrits, s'engagent à participer à l'ensemble des ateliers proposés sur la journée. La directrice de l'accueil de la jeunesse établi un projet pédagogique par période de vacances car il est compliqué d'établir les mêmes thèmes pour les différentes tranches d'âges (l'intérêt des grands n'est pas les même que celui des maternelles et des élémentaires).

LES PUBLICS ACCUEILLIS

L'ALSH ENFANCE est ouvert aux enfants âgés de 3 à 11 ans (enfants de moins de trois ans uniquement s'ils sont scolarisés).

L'ALSH JEUNESSE est ouvert aux enfants de 11 à 17 ans.

Les ALSH se veulent des lieux ouverts à tous en privilégiant la mixité des publics accueillis : Publics Enfance/Jeunesse de la ville d'Onet le Château et des communes périphériques.

Toutefois pour l'enfance une priorité est accordée aux Castonétois dans le traitement des demandes de réservations

- **Les enfants de maternelles**

L'équipe pédagogique aura une attention toute particulière pour cette tranche d'âge qui connaît sur une courte période un développement global très important. L'équipe pédagogique veillera à accompagner l'enfant dans ses apprentissages à travers le jeu. Les priorités des animateurs seront :

- Offrir un cadre sécurisant dans lequel l'enfant peut comprendre et exprimer ses émotions
- Accompagner le développement de sa motricité fine (agripper, manipuler, …)
- Proposer des activités qui favorisent l'équilibre et la coordination des mouvements
- Développer l'imaginaire et favoriser la découverte du monde
- Démarrer l'apprentissage de la vie en collectivité
- Proposer des activités et des ateliers autonomes courts (20 à 30 min) accompagnés par l'animateur
- Favoriser les jeux collectifs et les échanges en transmettant la notion de partage
- Développer à travers des activités artistiques sa motricité (dessiner, découper, …)
- Favoriser la maîtrise de la langue

L'ALSH accueille les enfants à partir de 3 ans (2 ans s'ils sont scolarisés). Le programme type est élaboré en prenant en compte le rythme spécifique des enfants de moins de 6 ans. Les activités proposées seront diversifiées et tout au long de la journée, des repères seront donnés aux enfants (repères dans le temps, dans l'espace, …) afin de leur permettre de savoir ce qu'ils font, à quel moment. Un temps de sieste pour les plus petits (2 à 3 ans) sera assuré directement après le repas. Un temps de relaxation sera proposé pour les enfants de 4/5 ans.

Les besoins de **repos et de sommeil** sont importants à cette période de la vie. Il ne s'agit pas d'une perte de temps ni d'une punition et ne devra pas être vécu comme une contrainte.

La **communication** est le point central pour le développement des apprentissages de l'enfant, à partir de 3 ans le langage devient un véritable outil de communication. En grandissant, l'enfant enrichit ses connaissances et devient capable petit à petit d'apprendre les règles fondamentales de la communication comme attendre son tour pour parler, regarder son interlocuteur. S'exprimer : les enfants savent le faire de 100 façons différentes, dans 100 langages et chaque langage a sa propre force et ses propres possibilités. C'est à l'équipe pédagogique de permettre aux enfants d'avoir accès à tous les langages et de les pratiquer avec eux : modeler, bricoler, chanter, lire, dessiner. En ayant accès à tout cela, l'enfant peut montrer le meilleur de lui-même. Favoriser l'expression, la communication et les échanges au sein du groupe ce qui permet une ambiance meilleure et d'éviter les tensions.

Le **rythme de la journée** a été pensé d'après le rythme de la tranche d'âge. Les animateurs sont d'autant plus vigilants à avoir un regard pour chaque enfant de manière à identifier les besoins ou difficultés de chacun pour pouvoir proposer des solutions adaptées et individuelles.

- **Les enfants d'élémentaires :**

Les activités proposées sur cette tranche d'âge devront permettre aux enfants de découvrir et apprendre en jouant. La notion de vie collective sera aussi importante et sera l'occasion de vivre un temps de loisirs entre pairs où les notions de partage et d'échanges tiendront une place importante. Pour ce faire, nous proposerons une activité par animateur /trice et chaque groupe d'enfant tournera sur les différentes activités afin de développer la curiosité et favoriser la découverte.

L'ALSH est une véritable terre d'aventure et de création pour cette tranche d'âge. L'imaginaire et les jeux de coopération seront très présents.

La notion de choix pour les enfants, dans le respect de chacun, sera aussi un élément autour duquel l'équipe accompagnera les enfants tout au long de l'année. L'équipe pédagogique accompagnera les enfants à développer leur imagination et leur curiosité.

Elle accompagnera les enfants vers plus d'autonomie et leur seront proposés des espaces de décision. Les priorités des animateurs seront :

- Développer les responsabilités et les espaces de décisions
- Encourager la prise d'initiative et la cohésion collective
- Commencer à l'intégrer dans le fonctionnement de l'Accueil (rédiger un règlement, responsabilité de rangement, …)
- Proposer des jeux d'expression corporelle, de mime.
- Développer la cohésion de groupe à travers les jeux
- Initier les ateliers scientifiques

- **Les jeunes du collège :**

L'équipe pédagogique accompagnera les jeunes dans leurs capacités à faire des choix. Les priorités des animateurs seront de :

- Favoriser la prise de responsabilité
- Créer des espaces d'échanges et de discussion pour que chaque jeune puisse exprimer ses envies et ses idées (Création de programme coconstruit)
- Proposer des programmes et projets variés qui ouvrent vers de nouveaux horizons

L'équipe d'animation aura pour mission première de développer les projets sur des thématiques précises en lien avec le projet associatif de la MJC

- **Les publics spécifiques**

Les publics enfance/Jeunesse nécessitant un suivi médical : mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) en lien avec les parents et médecins ou spécialistes suivant l'enfant.

Les Publics enfance/Jeunesse en situation de handicap : cette démarche nécessite un travail d'échange avec les professionnels des structures spécialisées dans lesquelles sont pris en charge les enfants mais aussi avec la référente

Accueil Inclusif de la ville d'Onet-le-Château. L'ALSH intègre le Plan Action Handicap (CAF Aveyron) afin de réunir au mieux les moyens et les conditions nécessaires à l'accueil.

- **Les familles**

Les matins et les soirs : au quotidien les animateurs sont amenés à rencontrer les familles lorsque celles -ci amènent ou récupèrent leurs enfants ou adolescents. Ainsi, une réflexion doit être menée pour rendre les locaux accueillants, pour donner envie aux parents de s'intéresser à la vie de l'Accueil de Loisirs. Le rôle de l'animateur sur ces temps d'accueil est donc primordial quand on sait qu'il est difficile d'impliquer les parents au sein des accueils de loisirs. De plus, il est nécessaire que des échanges se fassent entre animateurs et parents pour aborder les difficultés, mais aussi et surtout les progrès, des enfants accueillis. Ainsi sera mis en place :

- Un espace convivial d'accueil des parents avec un animateur présent sur ce poste
- Un panneau d'affichage visible par les parents les informant de l'actualité des accueils de loisirs, des événements de la commune et des informations des différents partenaires

Des temps forts sur chaque période de vacances incitant les parents à venir voir les réalisations de leurs enfants : vernissage, expositions, petit spectacle, goûter partagé, …

Un accueil convivial permettra aux parents de se familiariser avec l'équipe d'animation. C'est au personnel de l'équipe de se rendre au-devant des parents et non le contraire.

Le professionnalisme des animateurs favorise l'instauration d'un climat de confiance entre les deux parties. Pour que les enfants et les jeunes soient bien au centre de loisirs, il faut que les parents soient sereins et confiants au moment de nous les laisser. L'important est d'être à l'écoute des familles par rapport aux comportements de l'enfant ou du jeune ainsi que dans l'évocation des difficultés s'il y en a. Le dialogue et l'échange entre l'équipe d'animation et les familles sont primordiaux pour faire un travail de qualité auprès des enfants et des jeunes.

LOCAUX

Les locaux recevant des mineurs dans le cadre ACCEM sont déclarés à la DDCSPP. Des capacités d'accueil maximum sont définies dans la limite du respect des taux d'encadrements. Un numéro de déclaration des locaux justifie cet agrément.

L'ALSH ENFANCE n° 121761002 d'une capacité totale de 220 enfants (108 +6 ans et 112 -6ans) est situé dans les locaux de l'École Jean Laroche/Narcisses - 30 Boulevard des Capucines, 12850 Onet-le-Château.
Le nombre d'enfants accueillis varie selon la période de vacances.
structure enfance se compose de :

Maternelle	Elémentaire
2 salles activités avec mobiliers adaptés aux maternelles	4 salles activités
1 salle de motricité	1 salle de motricité
1 dortoir (Séparé en deux salles)	
1 cour avec jeux extérieur adapté et bac à sable	1 cour avec sanitaires extérieurs
	1 préau
2 salles propreté/sanitaires	1 Sanitaires séparés
1 BCD	
1 plateau sportif	
1 Stock ALAE	
1 Stock plateau (non accessible)	

1 restaurant scolaire
1 salle dédiée aux équipes d'animation
2 bureaux direction

Durant les travaux de réfections du centre de loisirs nous déménagerons vers le site de Pierre Puel

- **Numéro d'agrément Jeunesse & Sport n°0120278CL000125 Ecole Pierre Puel – 98, rue des Loriots12850 Onet le Château**

L'organisation d'Accueil collectif de mineurs est subordonnée à une autorisation délivrée par les services de la DDCSPP. Pour les enfants de moins de 6 ans l'avis des services PMI fait partie des pièces obligatoires à présenter.

Nos agréments actuels permettent une capacité maximale de :

- Enfants de moins de six : 84 enfants maximum
- Enfants de plus de six : 126 enfants maximum

Maternelle Pierre PUEL (2 – 5 ans)	**Elémentaire Pierre PUEL (6 – 10 ans)**
Une salle d'accueil	Une salle d'accueil
Une salle d'activité	Une salle d'activité
Deux cours	
Une salle informatique	
Une salle d'arts plastiques	
Une salle de motricité	
Un restaurant scolaire	
Un gymnase	
Un dojo	
Des équipements aux abords de l'école (parc de jeu, terrain de tennis, city stade, terrain de foot)	
Salle de sieste	

L'ALSH JEUNESSE, n°121761007 d'une capacité de 40 personnes, est situé à Mix ' Art au 53, Route d'Espalion 12850 Onet-le-Château.

La structure jeunesse se compose de :

Mix'Art
1 grande salle d'activité
1 salle vidéo
1 salle de création et de montage (MAO/Vidéo)
1 studio
2 sanitaires séparés

La MJC étant un partenaire de la commune, les équipements municipaux nous sont régulièrement prêtés pour des ateliers spécifiques (Gymnases, Maison des associations, Château). La ville met également à disposition ces véhicules (9 places).

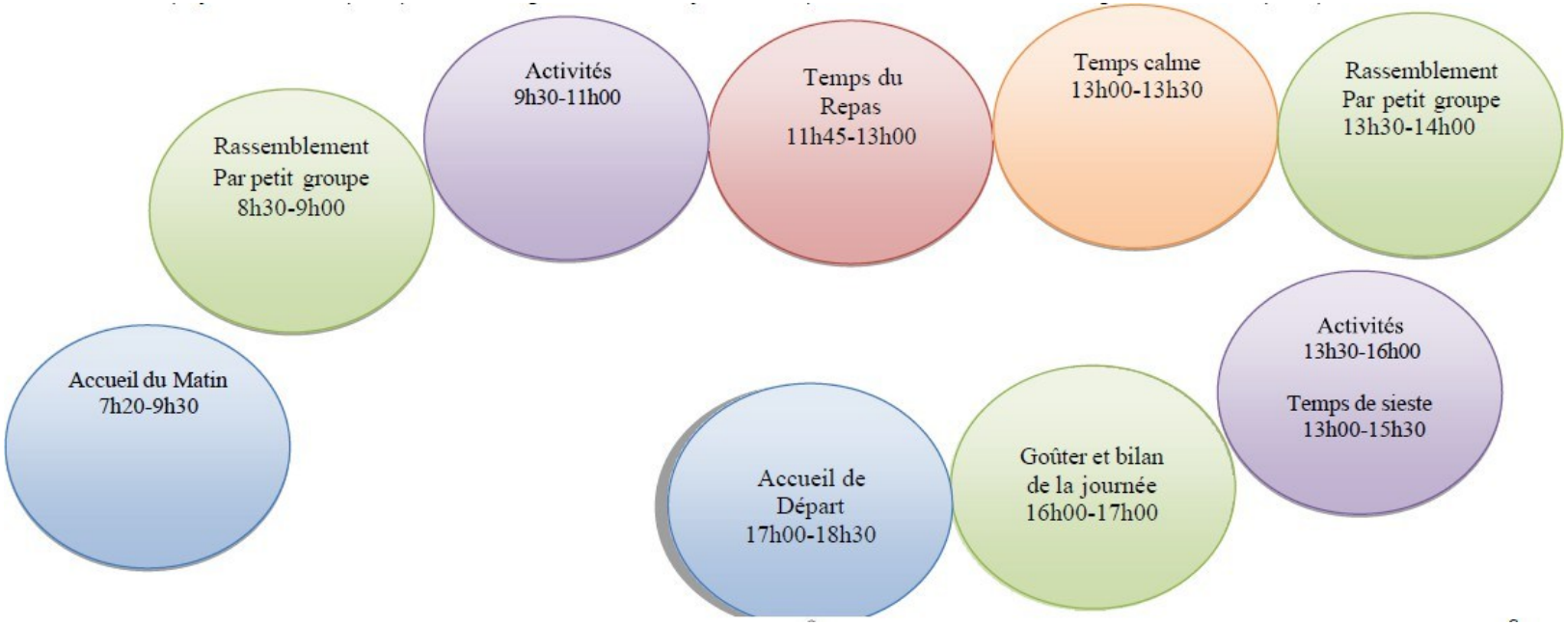
Les journées types

ALSH Maternelles et Élémentaires

Les groupes sont divisés en deux tranches d'âges : MATERNELLES ET ELEMENTAIRES
Sur le temps d'activité, les enfants sont répartis par groupes d'âges pour alléger le groupe de base et pour s'adapter au mieux au savoir-faire de chacun.

Les groupes ne sont pas non plus figés. L'équipe doit faire preuve de souplesse pour que chaque enfant se sente à l'aise dans son groupe et puisse être avec ses copains afin de s'épanouir au sein de la collectivité.

Des projets d'activités spécifiques sur le long terme ou sur la journée, adaptés aux différentes tranches d'âges seront mis en place par les animateurs.



A savoir : *Comment « ne rien faire » est déjà « faire quelque chose » ?*

La journée alterne temps d'activité et temps libre. Le temps libre est indispensable à l'enfant et au jeune, il lui permet de choisir comment il veut occuper son temps. Ce sont ses vacances, et c'est à son rythme qu'il pourra développer ses champs de compétences ou étayer ses potentialités. Un enfant ou un jeune ne fait jamais rien, il apprend à trouver par lui-même l'activité qui correspond à son envie, à son âge, à son besoin (de calme ou de mouvements, de concentration ou de turbulence). Pour trouver une activité, et pour s'y investir, il faut en éprouver le besoin et donc passer par une phase de vide "je ne sais pas quoi faire". L'animateur est là pour donner à jouer, jouer avec et faire jouer. Son rôle sera ici d'accompagner l'enfant ou le jeune dans la découverte de son envie ou de son besoin et de l'assister dans la réussite de ce projet.

Les règles et les limites sont essentielles dans la structuration de l'enfant ou du jeune. Elles permettent d'orienter et de canaliser les pulsions : conditions essentielles pour la sécurité interne de nos publics. Les règles posées doivent être fixes et impérativement comprises par eux donc expliquées par les adultes : à ces conditions elles seront alors structurantes pour son développement. Les règles posées sont définies par les règles de vie en société. Rappeler le « pourquoi » de la règle assoie la légitimité de celle-ci et facilite la compréhension.

Les sanctions adoptées par l'équipe pédagogique arrivent en derniers recours : après les discussions, explications et avertissements. Elles sont adaptées à l'âge des publics et doivent avoir un sens.

La notion de respect est très présente au sein du groupe : le respect du matériel, de ses pairs, des adultes, des locaux… **Le respect doit être réciproque.**

26, boulevard des capucines - 12850 ONET LE CHATEAU - 05.65.77.16.00

: mjc@onet-le-chateau.fr - : www.mjc-onet.com

Le contenu des activités :

TITRE	*DESCRIPTIF*	*EXEMPLES*	*Les + MJC.Onet*
Activités Sportives	Activités autour d'un sport bien précis	Balle assise, Foot, Parcours sportif...	La MJC peut s'appuyer sur des équipes d'animation formées et compétentes. Nous souhaitons développer les temps de sensibilisation voire de formation en interne. De plus, des parcours d'accompagnement sont envisagés pour des jeunes qui souhaitent obtenir le BAFA
Ateliers Artistiques	Ateliers bricolage, créatif, jardinage, ...	Peinture, pâte à sel,jardin,	
Ateliers Scientifiques	Ateliers d'expériences	Expérience de chimie, découverte scientifique	
Jeu me pose	Jeux de société, motricité fine, ateliers calmes	Cartes, perles, scoubidous, lecture, mandalas, jeux de société,...	
Activités Coopératives	Jeux coopératifs, activités avec but commun, activités intergénérations	Jeu du parachute, Passerelle,	
Grands Jeux	Les grands jeux	Rallye photos, jeu de pistes, Cluedo, chasse au trésor,...	
Ateliers Culinaires	Ateliers cuisines	Préparation du goûter	
Sorties	Les sorties	Expo, Musée, Parc, spectacle, ludothèque, médiathèque, piscine,...	
Journée à Thème	Journées en lien avec le thème	Road trip, Olympiades ...	
Initiation	Découverte d'une pratique artistique ou sportive avec un intervenant extérieur	Rugby, calligraphie...	
Ateliers discussions	Ateliers de discussion, de débats	Goûter philo, débat mouvant, conseil d'enfants	
Ateliers Autonomies	Ateliers d'imitation	Cuisine, petites voitures, poupées...	

De plus, les équipements divers et variés qui se trouvent aux alentours seront utilisés de manière régulière, afin de privilégier la découverte du territoire et de ses équipements.

Les petites vacances scolaires représentent 4 périodes de deux semaines. L'équipe d'animation propose un programme d'activités adapté au rythme et au développement des enfants et des jeunes. Le programme est réalisé

par l'équipe d'animation et mis en parallèle avec le thème défini en amont et les objectifs pédagogiques.

Le programme n'est pas figé, il est amené à changer, évoluer en fonction du groupe d'enfant, de leurs besoins ou de la météo. Un thème particulier sera proposé sur chaque période. Durant ce temps-là, l'enfant doit sortir du cadre scolaire. Le temps des vacances scolaires doit marquer une vrai « coupure » avec la période scolaire. Dans la mesure où l'ALSH Enfance se situe au sein des écoles Jean Laroche/Narcisses, l'équipe d'animation devra aménager l'espace pour que l'enfant ait le sentiment de ne pas être sur un temps scolaire et/ou périscolaire.

Pour l'année 2026, en accord avec l'équipe d'animateur/trice de l'ALSH ENFANCE : le thème général choisi est

A LA DECOUVERTE DES ARTS

Selon les différentes périodes de vacances scolaires les sous-thèmes sont :

- **Vacances d'hiver** : « **Initiation aux arts créatifs et manuels** »
- **Vacances de printemps** : « **Exploration de l'art floral** »
- **Vacances d'automne** : « **Découverte de l'art du mouvement** »
- **Vacances de fin d'année** : « **Zoom sur les arts du cirque et de la magie** »

La période estivale est un temps fort pour les Accueils. Elle représente 8 semaines consécutives. C'est un temps conséquent où on travaille un thème par mois en lien avec le thème général.

- **Mois de Juillet** : « **Focus sur les arts visuels** »
- **Mois d'août :** « **Immersion dans les cultures du monde** »

Une sortie par période de vacances pour chaque tranche d'âge sera proposée en lien avec le thème abordé. L'objectif de la sortie pourra être à but éducatif ou simplement de permettre aux publics de pratiquer un temps de loisirs.

Des intervenants extérieurs seront sollicités pour faire découvrir leur spécialité aux publics : Pratique artistique, sportive, ... Pour ce faire, nous faisons appel aux associations du territoire. Les sorties ou les interventions de personnes extérieures à l'Accueil permettent d'apporter aux enfants un autre regard que celui proposé par l'équipe d'animation. Il permet également aux enfants de découvrir ou d'essayer une multitude d'activités.

La principale activité des enfants et jeunes étant le jeu, nous utilisons le jeu sous toutes ses formes pour l'animation ; jeux d'imitation, de construction, d'expression, sportifs, de société. L'important est de permettre à chaque enfant grâce à une proposition diversifiée de prendre part volontairement à une activité qui contribue à son épanouissement. Au-delà du plaisir de jouer, le jeu de société par exemple, permet aussi l'apprentissage de règles (je respecte la règle, j'attends mon tour, j'accepte de perdre).

Ce peut être aussi un jeu coopératif, à plusieurs on est plus fort pour relever les défis.

« Tout seul on va plus vite, Ensemble on va plus loin ».

Ce proverbe Africain résume l'essence même de l'intelligence collective.

LES SÉJOURS accessoires à l' ALSH:

Une fiche pédagogique spécifique pour chaque séjour sera conçue en corrélation avec le projet pédagogique Extrascolaire Enfance/Jeunesse.

Sachant que :

- Le directeur responsable du mini séjour :

Il aura la fonction de gérer le budget, d'assurer la relation avec les associations/les prestataires des activités proposées et de l'hébergement.
Il veillera à maintenir la cohérence du projet pédagogique

- Les animateurs qui encadrent le mini séjour :

Leurs fonctions sont à la fois techniques, pédagogiques et relationnelles.

- Assurer la sécurité affective, physique et matérielle des enfants.
- Aider les publics à prendre des responsabilités (une démarche vers l'autonomie et la citoyenneté).
- Proposer, organiser et animer des activités de différentes natures, en tenant compte des motivations, des besoins, des capacités et des rythmes de chacun.
- Travailler en équipe, être responsable, autonome et répondre aux objectifs du projet pédagogique.

LES EQUIPES D'ANIMATION :

Composition :

Une équipe permanente constituée des animateurs qui interviennent sur les différents temps (ALAE/ALAC/ périscolaires des mercredis enfance/jeunesse)

Elle comprend :

- Un directeur ou directrice diplômé (e): **Le moteur de l'équipe et repère essentiel des familles.**

Il aura pour mission :

- Dirige les personnels et assure la gestion de l'accueil dans le respect de la règlementation
- Assure le pilotage et le suivi du projet pédagogique sur le terrain
- Concevoir des actions qui s'inscrivent dans le projet pédagogique
- Forme les équipes
- Assure le suivi du budget
- Manage les équipes

➢ Une équipe d'animation : **Les spécialistes de la dynamique de groupe**

Elle est constituée de :

Animateurs diplômés BAFA ou équivalence qui :

- Guident les nouveaux arrivants
- Assurent et garantissent la sécurité physique, affective et sanitaire des enfants
- Encadrent et animent les temps d'activités
- Proposent des projets d'animation

Stagiaires divers :

- BPJEPS
- BAFA
- CAP PE
- Découverte des métiers
- Insertion professionnelle

Par définition l'animateur est celui qui motive, agit, anticipe, écoute, observe, veille au respect de chacun et au respect du matériel, suscite et prend des initiatives, s'implique, encourage la coopération, s'adapte… Les familles nous confient leurs enfants ou leurs adolescents. C'est notre responsabilité de garantir la sécurité physique, affective et morale et de veiller à leur épanouissement.

Les moyens logistiques et financiers

La collectivité met à disposition les locaux des Accueils ainsi que l'équipement nécessaire. Elle prend en charge :

- Les frais d'abonnement et de consommation des différents fluides
- L'entretien des espaces verts
- L'entretien et la réparation des locaux
- Les frais de communication téléphonique fixe et l'accès à Internet

Chaque Accueil dispose de son propre budget pour son fonctionnement quotidien : Fournitures d'activité, Petit matériel de bureau, matériel pédagogique, …

Des minibus sont également mis à disposition par la collectivité dans le cadre des activités nécessitant un déplacement.

Les sources de financements principales :

- Marché Public de la ville d'Onet-le-Château : Tous les ACCEM Enfance
- Convention Pluriannuelle avec la ville d'Onet-le-Château: Tous les ACCEM Jeunesse
- Caisse d'Allocation Familiale (prestation de service) : Tous les ACCEM Enfance/Jeunesse

- Divers partenaires pour des appels à projet : essentiellement sur les ACCEM Jeunesse

Communication

La communication est une part importante pour le bon fonctionnement des accueils. Une attention particulière sera portée sur la diffusion des informations. Une collaboration étroite avec la référente parcours accompagnement à la parentalité et la référente de l'accueil inclusif de la ville facilitera la transmission d'informations.
La communication portera sur différents aspects :

Sur le quotidien des enfants :

Chaque jour de fonctionnement, des informations aux familles seront affichées de façon lisible. Cet affichage précisera :

- Les activités du jour, leur localisation et le thème de la période
- Les menus et compositions des goûters
- Les recommandations et information utiles

Le directeur de l'accueil sera joignable par téléphone, et sera disponible pour les familles qui en feront la demande.

Les démarches de réservations des présences

Les fiches de réservations, les programmes d'activités, la procédure à suivre et les dates d'ouverture des réservations seront transmis par numérique (mailing fournis par le logiciel BL) mais également disponibles en format papier :

- Sur le site de la MJC et de la ville
- A l'accueil de la MJC
- Sur les réseaux sociaux (messages d'information sur les sorties des programmes et périodes d'inscription)
 - Page Facebook https://www.facebook.com/mjc.onet/ - environ 3000 fans de la page et la portée des publications touche entre 500 et 1000 personnes.
 - Compte Instagram https://www.instagram.com/mjc.onet12/?hl=fr avec plus de 700 abonnés

Il sera également possible pour les familles, de se rendre directement à l'accueil de la MJC, ou d'obtenir des renseignements par téléphone.

Évaluation

L'évaluation nous permet de constater le lien entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement.

Elle se fera à chaque période afin de pouvoir apporter des modifications, proposer des évolutions si besoin ou de pallier à des situations problématiques dans le but de répondre au plus près aux besoins des enfants.

L'évaluation est envisagée sur trois plans complémentaires et transversaux :

- **Pédagogique** : Avec les enfants de manière collectives, formelles et informelles
- **Fonctionnelle** : Avec les animateurs et le directeur en équipe
- **Institutionnelle** : Avec les partenaires et dans les instances décisionnelles de la structure

L'organisation de l'évaluation est détaillée dans la fiche « Planning Réunion MJC.Onet 2026 ».